

Etat des lieux du dossier pour le projet du Haut Conseil des Tunisiens à l'Etranger

LUNDI 14 AVRIL 2014

ITIDEL BARBOURA, COORDINATRICE, CHARGÉE DU PROJET POUR LA MISE EN PLACE DU HAUT CONSEIL DES TUNISIENS A L'ETRANGER

ETAT DES LIEUX ORGANISEE PAR	Itidel Barboura, coordinatrice du projet HCTE
OUTILS UTILISES	Contact téléphonique avec tous les attachés sociaux
OBJET DES CONTACTS TELEPHONIQUES	Prendre connaissance des avis de la population à un niveau local et par le biais des attachés sociaux. Tenir compte des avis et recommandations
AUTRES RECENSEMENTS	Discussions skype sous forme de réunion avec des représentants de collectifs d'association, de compétences et d'indépendants (3 fois en Allemagne, Hambourg, Bonn, Dusseldorf) Koweït, Canada, Italie (Milano et Genova), Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Grenoble, Colmar, Lille, Belgique, Autriche, Algerie, Arabie Saoudite.
DUREE DES CONTACTS	1 Mars au 15 Avril 2014
PARTICIPANTS	Attachés sociaux, citoyens indépendants, représentants associatifs ou de collectifs d'association.

SUJETS ET QUESTIONS ABORDEES	Pourquoi reprendre les consultations à cette étape du projet ? Quel est l'objectif final d'une reprise des consultations à un niveau local ? Où est le projet de Loi ? Doit-il être repris ? D'autres formes de gestion des consultations sont-elles prévues ?	
<p>Demandes des représentants de la société civile : Une meilleure circulation de l'information, pouvoir débattre des questions les plus importantes, un travail de coordination avec la société civile à un niveau plus élargie, un dialogue direct avec l'institution pour définir des objectifs consensuels et avoir une visibilité sur les étapes à venir.</p> <p>Les questions à débattre : Le nom du conseil, l'élection ou désignation des membres du futur Conseil, le lien avec les députés de l'immigration, l'OTE et les autres administrations, la répartition géographique, la coordination avec la société civile et l'administration avant la mise en place du Conseil, la future feuille de route et les prochaines étapes.</p>		
CONCLUSIONS	La majorité, les attachés sociaux estiment que les consultations ont déjà été faites (2012, 2013), La majorité les représentants de la société civile estiment inutiles voire dangereux de reprendre uniquement la même forme de gestion verticale du projet.	
MESURES A PRENDRE	PROPOSITION CONCRETE	DELAI A RESPECTER
Aux vues de l'état des lieux actuels, il semble nécessaire de mettre en place très rapidement un dialogue entre institution tunisienne et les tunisiens à l'étranger dans un cadre conventionnel, collectif et représentatif.	Faciliter la mise en place d'une conférence de consensus dans un lieu rapproché de la communauté et permettre la définition définitive des objectifs consensuels pour le projet du Haut Conseil des Tunisiens à l'Etranger	<p><u>Du 16 au 21 avril</u> : Envoi d'une communication officielle auprès des attachés sociaux et TRE (mission de la coordinatrice, objectifs généraux, organisation locale et échéances)</p> <p><u>Du 21 au 15 mai</u> : préparation à un niveau local des consultations sur les sujets de débat.</p> <p><u>Entre le 20 et le 30 mai</u> : préparation d'une conférence publique de consensus en Rhône Alpes pour débattre et délibérer publiquement sur ces questions.</p> <p><u>1 juin</u> : dépôt du rapport définitif sur les recommandations</p>
OBSERVATIONS	Attente de l'accord de la direction de l'OTE et du ministère des Affaires Sociales pour mettre en place l'évènement et lancer le travail. (Un support de document concrétisant la démarche est joint en document annexe)	

Fait le lundi 14 avril par Itidel Barboura, coordinatrice chargée du projet de mise en place du Haut Conseil des Tunisiens à l'Etranger.